

# Le discours sur l'antisémitisme au Québec

04 janvier 2001

GARY CALDWELL

La controverse Delisle-Richler, le discours sur l'antisémitisme au Québec et l'orthodoxie néo-libérale au Canada.

Cet article est paru à quelques mois d'intervalle dans *The Canadian Literary Review* en version anglaise et dans *L'Agora* en version française. ( Juin 1994, Vol 1 No 9.) La plupart des commentateurs et des observateurs ont reconnu qu'il s'agissait d'une contribution de premier ordre, décisive peut-être, dans un débat qui, à un certain moment semblait destiné à prendre autant d'importance au Canada que l'affaire Dreyfus un siècle auparavant en France.

« Il y a environ deux ans et demi, une controverse est née au Québec et a ensuite pris une ampleur considérable, tant au Canada français qu'au Canada anglais pour finalement aboutir à la parution d'un «best-seller»: *The Traitor and the Jew: Anti-semitism and the delirium of extremist right-wing nationalism in French Canada from 1929-1939*, par Esther Delisle, Ph.D. Ce livre est une traduction du *Traître et le Juif: Lionel Groulx, Le Devoir et le délire du nationalisme d'extrême droite dans la province de Québec 1929-1939*, de la même auteure, publié en septembre 1992. La version anglaise, publiée en avril 1993, après la parution de *Oh Canada! Oh Québec!* (automne 1992) dans lequel Mordecai Richler s'inspire des recherches de E. Delisle, est préfacée par l'historien Ramsay Cook et a été saluée avec beaucoup d'enthousiasme au Canada anglais. En plus des éloges de Ramsay Cook dans sa préface, le livre s'est attiré ceux d'écrivains comme David Rome, ancien archiviste du Congrès juif canadien, Lita-Rose Betcherman, auteure de *The Swastika and the Maple Leaf* (1), sans oublier les interviews très flatteuses parues dans le *Globe and Mail* (2) et dans *Saturday Night* (3).

À Montréal et à Québec, le contenu de la thèse de doctorat a fait l'objet de fuites avant que l'auteure ne défende sa thèse, notamment dans le magazine à fort tirage *L'Actualité*, le 15 juin 1991, et le sujet a aussitôt fait fureur. Dans cet article, les conclusions de E. Delisle étaient présentées dans un «document» de deux pages. Six mois plus tard (4), dans un autre article de *L'Actualité*, le magazine lui-même endossait la cause de l'auteure à l'effet que l'université Laval faisait traîner l'évaluation et l'acceptation de sa thèse parce que des membres du jury de thèse s'y opposaient pour des raisons «idéologiques»: «Une universitaire qui pourfend l'antisémitisme du **Chanoine Groulx** et des nationalistes québécois des années 30 fait face à un véritable blocus institutionnel (5).» Dans cette prise de position éditoriale, *L'Actualité* révèle avoir contacté Pierre Anctil, un des membres du jury, sachant qu'il avait évalué négativement la thèse de E. Delisle. Anctil confirma qu'il avait «des objections de fond assez majeures» mais il refusa d'en discuter. Il faut présumer que *L'Actualité* a eu vent de l'évaluation critique d'Anctil par l'auteure elle-même ou par son directeur de thèse, Jacques Zylberberg, à qui toutes les évaluations ont été transmises afin que la candidate en tienne compte dans la rédaction de sa version finale.

La parution de l'article de Mordecai Richler en septembre 1991 dans le *New Yorker*, article réunissant des extraits de son livre à paraître et dans lequel il s'inspirait déjà des travaux de E. Delisle, intensifia la controverse, entraînant dans la mêlée des commentatrices aussi renommées que Mmes Lise Bissonnette, du journal *Le Devoir*, Lysianne Gagnon, de *La Presse*, Denise Bombardier, de Radio-Québec et Hélène Pelletier-Baillargeon.

E. Delisle avait déjà été associée à l'article du *New Yorker* par *L'Actualité* qui, en décembre, écrivait pour sa défense que Richler «s'est appuyé sur l'argumentation de E. Delisle pour défendre ses récentes critiques du nationalisme québécois». Effectivement, Richler déclara que les recherches de E. Delisle étaient pour lui un «Godsend (6)» et l'auteure elle-même avoua qu'elle attendait avec impatience la publication de son livre afin de raviver le débat sur Groulx et l'antisémitisme et d'attirer l'attention sur ses six années de recherches (7).

La réaction des médias francophones devant les conclusions de la thèse - pour ce qu'on en connaissait - et face aux opinions de l'auteure qui considérait comme inacceptable qu'une rue, une station de métro et un cégep portent encore le nom de Lionel Groulx, fut pour le moins sévère, exception faite de *L'Actualité* évidemment. Au fond, qu'en est-il de cette controverse et pourquoi la perception des anglophones et celle des francophones ont-elles été si divergentes? Pour faire le tour de la question nous commencerons par prendre connaissance de la thèse elle-même (son contenu), des circonstances du processus d'évaluation - une des causes de la controverse - et de la collaboration avec Richler. Ceci achevé, nous ferons notre critique de la thèse proprement dite. Quand nous en aurons terminé avec le livre de M. Richler et la thèse de E. Delisle, nous reviendrons sur le sujet de l'antisémitisme au Québec, nous inspirant largement du livre *The Jews in Canada*, de Robert Brym, William Shaffir et Morton Weinfeld. Ce dernier a également signé un article, «The Jews of Quebec». Quand nous aurons bien examiné la saga universitaire de E. Delisle et le commentaire politique de M. Richler nous pourrions dégager, en conclusion, ce que nous considérons être les paramètres du discours canadien contemporain sur l'antisémitisme au Québec.

#### La thèse d'Esther Delisle

D'abord la thèse et l'essentiel de ses conclusions. Les considérations sur la qualité scientifique du travail viendront ensuite. E. Delisle prétend avoir démontré que les milieux nationalistes qui s'alimentaient auprès d'un homme, Lionel Groulx, auprès d'un mouvement, Jeune-Canada et auprès de deux publications, *L'Action nationale* et *Le Devoir*, étaient - du moins pendant la période 1929-1939 - à la fois antisémites et d'un nationalisme d'extrême droite au point d'être fascistes. Ce fascisme, affirme-t-elle, se manifeste par l'appel à la pureté de la race, à la restauration de la moralité publique, à l'émergence d'un grand leader, au rejet des partis politiques et du parlementarisme ainsi qu'à la glorification de la nation qui en viendra à produire des surhommes pour peu qu'on lui permette d'assumer sa destinée. Elle conclut, dans sa thèse et dans son livre, par un «triste épilogue» où elle trace un parallèle entre le nazisme et l'idéologie qu'elle a mise à jour. Ne voulant point être soupçonné de mal interpréter E. Delisle, je citerai ici son propre résumé de thèse:

«Notre thèse de doctorat se veut une contribution à l'étude du nationalisme d'extrême droite dans la province de Québec durant la période 1929-1939. Les sources retenues sont les suivantes: les écrits de Lionel Groulx, le magazine *L'Action nationale*, les écrits des Jeune-Canada et le quotidien *Le Devoir*. Nous avons établi notre problématique sur les analyses politiques contemporaines qui font du racisme un élément consubstantiel au nationalisme d'extrême droite, au fascisme et au nazisme. Nous avons procédé en appliquant les idéaltypes de l'antisémitisme et du nationalisme d'extrême droite à nos source [sic]. L'analyse de contenu que nous avons effectuée privilégie les constructions symboliques centrales de l'idéologie qui nous intéresse: le Canadien français et le Juif. »

«Trahison du Canadien français, démonisation du Juif, anathémisation et assimilation de ces deux constructions symboliques au libéralisme économique, philosophique et politique représentent l'armature logique liant l'antisémitisme et le racisme à l'idéologie dans laquelle ils s'inscrivent. Les champs sémantiques que nous avons circonscrits ressortissent au nihilisme et à une forme particulière de millénarisme. Le Canadien français et le Juif déchoient de l'humanité; le vocabulaire, y compris les analogies et les métaphores, de la putréfaction, de la maladie et de la mort définissent le Canadien français et le Juif, en plus de décrire et de qualifier l'état social contemporain. Les locuteurs s'inspirent des régimes fascistes et nazis pour formuler le projet utopique d'une société qui serait d'une pureté absolue, et où ne vivraient que des «surhommes et des dieux». Le Canadien français y sera admis après avoir subi une «rééducation politique et nationale», tandis que le Juif en demeure exclu. Les locuteurs que nous avons étudiés reprennent aussi les éléments classiques du nationalisme d'extrême droite et du fascisme: négation de l'individu, exaltation de la nation/race, illégitimation du capitalisme, de la démocratie et des partis politiques .»

«Par son antisémitisme et son racisme, l'idéologie formulée par Lionel Groulx, et reprise par *L'Action nationale*, par les Jeune-Canada et par *Le Devoir* se situe au point de rencontre du nationalisme d'extrême droite, du fascisme et du nazisme.»

En avril 1991, la thèse fut soumise à l'École des gradués pour une prélecture par le jury de thèse. Le dépôt du mois d'août 1990 auquel *L'Actualité* fait allusion dans sa charge de décembre 1991 contre l'université Laval, était un dépôt pour examen préliminaire interne à la faculté des Sciences sociales, faculté à laquelle est rattaché le département de Sciences politiques. La thèse est une thèse de doctorat en Sciences politiques.

Siégeaient au jury: Jacques Zylberberg, du département de Sciences politiques et directeur de thèse; Guy-Antoine Lafleur, du même département, spécialiste en analyse de contenu; James Thwaites, du département des Relations industrielles à Laval; Henry Weinberg, de l'université de Toronto et Pierre Anctil qui était alors à l'université McGill après avoir été à l'Institut québécois de recherche sur la culture.

Les premières évaluations des membres du jury furent connues dans le mois qui suivit, en mai 1991. Deux de celles qui furent remises à la candidate étaient négatives; c'est-à-dire que, telle que présentée, la thèse était jugée inacceptable. Le jury de thèse tint sa première réunion officielle le 16 août 1991, quatre mois après le dépôt de la thèse à l'École des gradués, deux mois après la révélation des conclusions dans *L'Actualité* du 15 juin et trois mois après que la candidate eut été informée des deux évaluations négatives. À cette première réunion, on n'arriva à aucune conclusion car le directeur de thèse de E. Delisle n'y assistait pas, quoique présent à l'université.

Les auteurs des deux évaluations négatives - facilement identifiés par les échanges entre E. Delisle et les membres du jury lors de la soutenance - étaient M. Anctil, le seul membre du jury qui eût fait de la recherche sur la question juive au Québec, et M. Lafleur, le spécialiste en analyse de contenu, du même département que E. Delisle. Cette dernière avait déclaré que la méthode d'analyse de ses sources était l'analyse de contenu.

Lors de cette rencontre, on releva le fait que les médias avaient diffusé le contenu de la thèse avant même qu'elle ne fût acceptée comme thèse de doctorat. Néanmoins, la candidate continua de donner des interviews à la radio, à la télévision et dans les journaux. Étonné, M. Anctil écrivit au directeur de l'École des gradués pour déplorer que la publicité des médias sur le sujet ne permette pas au jury de se prononcer de façon sereine et constructive. Il jugeait inacceptable que la candidate au doctorat en appelle à l'opinion publique par-dessus la tête du jury et il affirmait que cette démarche constituait un manque flagrant d'éthique intellectuelle et professionnelle. M. Anctil envoya également copie de sa lettre au vice-recteur aux Affaires académiques ainsi qu'au directeur des études du troisième cycle en Sciences politiques, celui-là même qui avait sollicité sa présence dans le jury. Personne ne répondit à sa lettre et ceci malgré le fait que le directeur de l'École des gradués ait exceptionnellement décidé de présider la seconde réunion du jury, le 17 octobre 1991. Après cette rencontre, le directeur écrivit à la candidate, au nom du comité, pour exiger des révisions majeures et lui signifier que son directeur de thèse avait été mandaté par le jury pour voir à ce qu'elles soient faites.

Quand des corrections importantes sont exigées, l'École des gradués de l'université Laval (8) accorde généralement six mois au candidat pour apporter les changements qui s'imposent et présenter une nouvelle version. Ce délai reportait donc la prochaine réunion du jury au mois de mai 1992. Or, en mai, un des membres du jury était en France pour ne revenir qu'en septembre. L'École des gradués écrivit à E. Delisle pour l'en informer et lui demander si elle acceptait d'attendre jusqu'en septembre pour que ce membre soit présent. Elle répondit que oui, elle préférait attendre. La troisième et dernière réunion du jury eut donc lieu le 10 septembre 1992, immédiatement après la soutenance publique de la thèse devant plus de 100 auditeurs, et les membres votèrent à trois voix contre deux en faveur de son acceptation.

Anctil et Lafleur soulevèrent les mêmes objections qu'ils avaient soulevées dix-sept mois auparavant et ils votèrent contre l'acceptation parce que les corrections demandées n'avaient pas été faites; les votes favorables furent ceux de Thwaites, Zylberberg et Weinberg.

Tout le processus depuis le moment du dépôt de la thèse à la faculté des Sciences sociales avait pris un peu plus de deux ans; depuis le dépôt à l'École des gradués, il s'était écoulé dix-huit mois, un délai amplement suffisant pour effectuer les corrections exigées mais qui ne furent jamais faites. En janvier 1992, E. Delisle avait porté plainte auprès de l'ombudsman de l'université qui, semble-t-il, trouva le délai «anormalement long». Toutefois il ne jugea pas la situation sérieuse au point d'en aviser les autorités universitaires par écrit et de faire des recommandations comme il le doit s'il juge qu'une des instances a agi de façon déraisonnable, injuste, négligente ou discriminatoire. Ce qu'il fit, c'est un rapport à E. Delisle (9).

La publicité générée par la controverse sur la thèse, la parution du livre en français suivie de peu par la parution du livre de M. Richler où, dans un post-scriptum, il reconnaissait avoir utilisé les recherches de E. Delisle, tout cela se traduisit par des invitations d'universités anglophones canadiennes où l'auteure donna des causeries durant l'hiver 1992-1993. J'assistai à l'une de ces causeries (10) où l'auteure présentait un résumé de son livre et de ses tribulations universitaires. Bien qu'il ne fût pas nommé, Anctil, identifié seulement comme un fonctionnaire québécois (11), fut pointé du doigt et vilipendé pour son opposition «idéologique». Dans sa thèse et dans son livre E. Delisle est très critiquée à l'endroit des recherches d'Anctil. Dans le post-scriptum de son livre, M. Richler consacre presque une page à la réfutation du point de vue d'Anctil.

### **Mordecai Richler**

Effectivement, M. Richler s'inspira largement des travaux de E. Delisle pour appuyer ses accusations d'antisémitisme à l'endroit du Canada français au cours des années 30. Cela ne serait pas évident si E. Delisle n'avait pas elle-même fait état de sa collaboration puisque M. Richler ne la cite qu'une fois dans son article du *New Yorker* et dans son livre et, là encore, dans le post-scriptum seulement. De plus, dans les chapitres neuf et dix, M. Richler cite abondamment des sources de première main comme *Le Devoir* de l'époque, les ouvrages et la correspondance de Groulx, ainsi que des sources secondaires qui ne sont généralement connues que par des spécialistes de la question. Nombre de commentateurs, y compris Michael Behiels dans *The Canadian Literary Review* (12), ont fait état de la contribution de E. Delisle au livre de M. Richler.

Cette collaboration, E. Delisle ne l'a jamais niée, elle en est même fière. Mieux encore, durant la controverse, M. Richler parla de la thèse, citant son titre au complet (13). Par cette référence publique à la thèse et compte tenu de son prestige littéraire, M. Richler vint hausser

considérablement le ton des débats durant la controverse sur la thèse. Une question demeure toutefois sans réponse: pourquoi M. Richler ne cite-t-il pas la thèse de E. Delisle comme étant la principale source de son propre travail sur l'anti sémitisme canadien-français? On peut croire que E. Delisle se contentait d'offrir ses conclusions à titre de contribution gratuite pour la cause... ce qui était parfaitement son droit.

Examinons maintenant, tel qu'on le trouve dans son article du *New Yorker* et dans son livre, le contenu de l'incursion Richler dans le domaine du commentaire politique. Ses écrits sont d'une importance considérable pour le Québec et le Canada, étant donné l'énorme impact qu'ils ont eu sur l'opinion au Canada anglais. *Oh Canada! Oh Québec!* connut un grand succès et, entre autres retombées, la B.B.C. invita son auteur à monter un documentaire sur le Canada français. Ce qui s'est fait.

Il entame avec le débat linguistique et les initiatives du gouvernement québécois pour légiférer sur l'usage du français. Une telle législation, proteste-t-il, va à l'encontre du libéralisme, est mal avisée et même ridicule. Son argumentation est fondée sur les droits individuels et sur la culture politique du Canada telle qu'enchâssée dans la Charte des droits et la Constitution de 1982. Cette culture implique un déplacement des valeurs politiques antérieures à 1982; la souveraineté parlementaire et la Charte des droits individuels sont des concepts irréconciliables; également irréconciliables sont une Constitution désormais écrite et le concept d'une constitution non écrite telle qu'existante antérieurement à 1982.

En dépit de son âge, M. Richler fait preuve d'ignorance et même de mépris pour la culture politique du Canada de son enfance dans le traitement qu'il accorde à la clause «nonobstant». Cette clause, il la présente comme une aberration et non comme ce qu'elle est: le fruit d'une tentative de conciliation entre la dispense des nouveaux droits et la souveraineté parlementaire telle qu'elle existait jusqu'alors dans les institutions politiques canadiennes. Le lecteur non canadien - et, manifestement, le livre est écrit pour lui - ne devinera jamais qu'il y avait, pour introduire cette clause sans doute maladroite, des raisons fort légitimes visant la sauvegarde des fondements majeurs de notre culture politique.

Le commentaire de M. Richler sur la question de la langue en amène un autre sur l'émergence du parti Égalité et de son leader juif en réaction au succès électoral du nationalisme, et encore un autre, dans le chapitre huit, sur la question juive au Québec. On en arrive ainsi, au chapitre neuf, à un commentaire sur l'antisémitisme au Québec. Au chapitre dix, nous voici saisis du problème:

«From the beginning, French-Canadian nationalism has been badly tainted by racism. The patron saint of the independantists, the Abbé Lionel Groulx was not only a virulent anti- Semite but also a nascent fascist, an unabashed admirer in the thirties of Mussolini, Dollfuss and Salazar (14).»

Dans les dix-huit pages qui suivent, le lecteur se voit offrir, entre autres choses, une mise en accusation détaillée de Groulx qui, huit pages plus loin, devient un fasciste accompli (15) par opposition au fasciste «naissant» qu'il était. **André Laurendeau**, réputé coprésident de la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme, et, par association, Jean Drapeau et Claude Ryan, sont des disciples de Groulx qui propagent l'antisémitisme et le nationalisme d'extrême droite véhiculé par les Jeune-Canada et affiché dans les pages de L'Action nationale et du Devoir. «Ce fut une décennie [1929-1939, la période couverte par l'étude de E. Delisle] durant laquelle les effusions racistes du Devoir ressemblent davantage à Der Stürmer qu'à n'importe quel autre journal auquel je puis penser (16).» Duplessis était «un truand politique» dont «la bande de bandits» étaient «inspirés par une cupidité sans vergogne (17)».

Peiné de ce que «presque tout a été fait pour que la jeunesse anglophone, même parfaitement bilingue, se sente de trop au Québec (18)», il termine son livre par une allusion plus mélodramatique que fondée, surtout pour le lecteur étranger: «All I ask is that the new republic [an eventual independent Quebec] allow the remaining Anglophones time enough to pack and join their children in other provinces or the United States and that they be allowed to take their goods with them (19)».

Le livre de M. Richler est délicieux et de lecture amusante. Plusieurs de ses observations et de ses anecdotes sont pénétrantes et portent à réflexion. Mais ce qui gâche le livre, lequel, après tout, prétend porter sur le Canada, c'est qu'il est écrit dans la perspective de quelqu'un qui se juge au-dessus du provincialisme et des «démons» de la réalité historique canadienne. L'ouvrage est en définitive une contribution douteuse à la compréhension de la société canadienne. L'auteur, bien qu'il soit né et qu'il ait grandi au Canada, n'appartient déjà plus à ce monde dont il parle. De fait, ses écrits politiques ont presque tous été rédigés pour des revues anglaises ou américaines. Il le dit lui-même: «Je pourrais tout aussi bien et même mieux fonctionner en Angleterre, où j'ai vécu vingt ans, ou aux États-Unis (20).»

C'est cette perspective cosmopolite qui lui permet de rejeter la question anglais-français comme un "chamaillage" des soi-disant peuples fondateurs (21)». Les traditions anglaise et française du Canada ainsi que leur rôle dans l'établissement et le maintien d'une société distincte de la société américaine sur la moitié septentrionale de ce continent sont traitées avec dédain. La clause nonobstant de la Charte est une «passoire légale».

Le Dominion du Canada de 1867, formé de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et du Québec était davantage un «grand espace vide» qu'un ensemble de communautés bien établies qui fonctionnaient séparément sous l'égide de la Couronne britannique. L'Acte de l'Amérique britannique du Nord avait pour but de choyer le Québec, et les gouvernements québécois qui réclamaient un statut spécial étaient des "entêtés" (22).

De toute évidence, Mordecai Richler est un Canadien moderne pour qui la véritable histoire du Canada débute en 1982 avec la Constitution et la Charte. Il admet que la Charte ne fait que garantir des libertés déjà acquises mais pour lui, Charte et Constitution sont les jalons d'une révolution néo-libérale, culturelle et politique qui évacue tout ce qui existait auparavant, quand le Canada n'était pas un «vrai» pays. M. Richler est de ces gens qui voient dans l'échec de Meech la consécration de leur vision. Parmi eux, les principaux chasseurs de sorcières dans les médias sont David Bercusson, Michael Biehels et Michael Bliss. Ce dogme néo-libéral qui fait de la clause nonobstant un affront à la liberté est bien à la portée des lecteurs de M. Richler, qu'ils soient Anglais ou Américains.

En toute équité, on doit admettre qu'il faut être Canadien pour comprendre une Charte des droits qui protège l'individu contre le gouvernement sauf quand le gouvernement en décide autrement! Toutefois, la vision de M. Richler fait problème parce qu'elle n'envisage pas la continuité du Canada que nous avons connu, sans parler du Québec. Elle relègue une bonne partie de notre culture politique d'avant 1982 au rang du provincialisme, de la dernière mesquinerie quand ce n'est pas simplement du tribalisme. Philip Lawson l'a récemment démontré en 1989, la classe politique britannique du dix-huitième siècle estimait que la société québécoise et la légitime fierté de son peuple étaient des valeurs à sauvegarder.

Cette attitude lui valut la loyauté des «nouveaux sujets» de Sa Majesté au moment où les Américains, durant la guerre de la Révolution, tenaient un siège de cinq mois devant Québec. À ce moment, le sort du Canada de M. Richler ne tenait qu'à la défense de la ville de Québec. On peut pardonner à un lecteur étranger de ne pas deviner que M. Richler, né à Montréal, a été un sujet britannique, et britannique seulement, durant les seize premières années de sa vie et de ne pas être au courant du fait que le parlement du Québec, plus tard composé de «truands et de bandits», accorda les libertés civiles aux Juifs un quart de siècle avant l'Angleterre (23).

En dépit de son talent littéraire, et parce que sa conscience historique est inadéquate quant au contenu des événements dont il parle, ses affirmations constituent une lecture des événements selon une logique qui n'était pas et qui, pour certains d'entre nous, n'est toujours pas celle du contexte. Emporté par la cohérence qu'il s'invente pour l'interprétation de l'histoire du Québec, M. Richler devient la proie des demi-vérités. À preuve, je souligne une énormité dans un paragraphe qui, comble d'ironie, débute par les mots «encore une fois, nous avons affaire à des demi-vérités (24)». La voici:

«Un des buts avoués de la rébellion des Patriotes en 1837-1838 était d'étrangler tous les Juifs du haut et du bas Canada et de confisquer leurs biens.»

D'un trait de plume, toute une génération de Canadiens français est noircie. Bien plus, comme les Patriotes sont supposés avoir inclus les Juifs du Haut-Canada dans le pogrom qu'ils préparaient, et comme les chefs rebelles des deux colonies agissaient de concert, faut-il inclure les rebelles du

Haut-Canada dans ce projet abject? Peut-on en déduire ou, plus précisément, est-ce qu'on déduira avec M. Richler que William Lyon Mackenzie et les autres chefs rebelles du Haut-Canada étaient complices de l'éventuel assassinat de tous les Juifs? M. Richler porte cette invraisemblable accusation comme si l'intention des Patriotes d'étrangler les Juifs, aussi bien dans le Haut-Canada que dans le Bas-Canada, était une vérité établie de l'historiographie canadienne. Où donc a-t-il fait cette extraordinaire découverte? La genèse de cette opinion voulant que les Patriotes québécois de 1837-1838 étaient antisémites au point de souhaiter l'assassinat de tous les Juifs à l'horizon est très révélatrice du genre de demi-vérités perpétuées par la perspective néo-libérale de M. Richler et de la nouvelle sensibilité antisémite qui a cours au Canada, ce dont nous traiterons plus loin.

D'abord, notons que l'auteur, M. Richler, qui, ailleurs, quand il les cite, identifie spécifiquement les numéros du journal *Le Devoir* parus avant la guerre de 1939, ne donne pas la moindre référence quand il s'agit d'accuser les Patriotes. Le «fait» est largué dans le texte sans justification autre que celle de réfuter Léandre Bergeron qui, dans son histoire du Québec, crée une mise en scène des Patriotes selon sa propre réinterprétation de l'histoire, réinterprétation inspirée d'une autre orthodoxie, le marxisme des années 60 et 70 au Québec.

La question demeure: Où Mordecai Richler a-t-il trouvé cette veine d'antisémitisme? De tous les auteurs mentionnés dans son livre, il en est un qui avançait pareille affirmation, celui que M. Richler appelle «l'indispensable Mason Wade». En effet, à la page 190 du premier tome de *The French-Canadians 1760-1967* (25), quand il décrit les projets des Patriotes de 1838, par opposition à ceux de 1837, Mason Wade écrit, sans autre commentaire: «Tous les Juifs devaient être étranglés et leurs biens confisqués (26)». Nous présumons que c'est la source de M. Richler parce qu'il cite Mason Wade mais ce pourrait être de Fernand Ouellet également. Il est peu probable qu'il soit allé la chercher chez David Rome, qui discute amplement de la question (27).

Si Richler tient son information de Mason Wade, il a amplifié l'accusation en impliquant les insurgés de 1837 (les leaders n'étaient pas les mêmes) et en incluant dans les Juifs visés aussi bien ceux du Haut Canada que ceux du Bas-Canada. On peut sans doute excuser M. Richler d'avoir extrapolé et mis dans le même sac toute la population juive et tous les leaders rebelles car il ne se souvenait peut-être pas exactement où il avait trouvé ça dans Mason Wade. Je me sens d'autant plus clément envers lui que je ne me souvenais pas moi-même de cette affirmation lue dans Wade il y a quelque trente ans. Les sensibilités évoluent considérablement en un quart de siècle. De tous les universitaires canadiens qui ont lu Mason Wade dans les trente années qui ont suivi la parution de son livre en 1955, combien ont retenu cette citation?

Posez-vous la question: l'aviez-vous remarquée? Ou plutôt: vous souvenez-vous de l'avoir remarquée? Dans mon cas, l'indifférence relève peut-être de ce que M. Richler appelle «WASP boorishness (28)»; à moins qu'il ne s'agisse, comme le suggère Weinfeld dans *The Jews of*

Canada, d'un antisémitisme tel que défini en termes contemporains. Peut-être même que tous ceux qui sont restés indifférents devant le constat dramatique de Mason Wades sont anti sémites? Mais pour savoir ce qu'est ce nouvel antisémitisme contemporain il nous faudra revenir à Weinfeld.

Revenons pour le moment aux Patriotes qui se proposent d'assassiner les Juifs. Mason Wade est décédé mais, au moins, il a cité la source de son information. Il s'agit d'une communication de l'abbé Ivanhoé Caron à la Société royale du Canada en 1926: «Une société secrète dans le Bas-Canada en 1838: L'Association des Frères Chasseurs (29)». L'article de l'abbé Caron est, quant à lui, basé sur des dépositions faites auprès des autorités de l'époque par des individus qui, pour la plupart, voulaient faire preuve de leur loyauté après les événements.

L'une de ces dépositions (30) est celle de Joseph Bourdon en date du 2 novembre 1838, une journée avant le déclenchement des hostilités. Bourdon avait été payé par le surintendant de la police de Montréal pour s'infiltrer chez les Chasseurs (31). Il répète ce qui lui aurait été dit quelque quinze jours auparavant par un certain Frederick Glackmeyer qui assermentait les membres de la société secrète des Chasseurs et qui recevait les contributions financières.

Dans sa déposition de huit pages, Bourdon relate, entre autres choses, que Glackmeyer lui avait dit que: «tous les Juifs, avec Benjamin Hart en tête, seraient étranglés et leurs biens également confisqués». Quatre autres individus firent des dépositions où Glackmeyer est cité et aucune ne fait mention des Juifs (32). Toutefois, l'un d'eux, un M. Bertrand (33), rappelle que Glackmeyer, toujours bavard et imprudent, lui avait dit que les officiers des régiments britanniques seraient arrêtés dans leur sommeil et assassinés dès que Nelson en donnerait l'ordre.

Glackmeyer, toujours selon Bourdon, affirmait également que la majorité des soldats britanniques des garnisons de Montréal et de Québec avaient déjà été assermentés dans la société des Chasseurs!

Glackmeyer, un marchand, était ami et complice d'un organisateur des Patriotes du nom de Jahn McDonell, un avocat montréalais, fils d'un officier britannique ayant épousé une Canadienne-française (34). Lui-même était en contact avec Robert Nelson, chef du soulèvement de 1838 et parent de Lord Nelson, héros de Trafalgar. Glackmeyer, McDonell et Nelson, un véritable guêpier de racistes canadiens-français! Ce dont il est question ici, c'est du oui-dire rapporté par un indicateur de police dûment payé. Et les propos en question, entendus plus de deux semaines plus tôt, sont d'un individu d'ascendance non canadienne-française qui assistait un organisateur des Patriotes. Ce Glackmeyer était pour le moins enclin à des déclarations exagérées qui, à ma connaissance, n'ont été confirmées par aucune documentation ni corroborées par le moindre témoignage. L'intention prêtée aux Patriotes d'exterminer les Juifs est donc basée sur le oui-dire d'un indicateur qui n'était pas en contact direct avec les leaders des Patriotes canadiens-français plutôt que sur une documentation écrite sur le mouvement et sur ses chefs (35).

D'autre part, il existe une documentation écrite sur l'intention des Patriotes de liquider une entière catégorie d'individus... les Royalistes. Dans un formulaire du serment d'initiation des «Frères Chasseurs», formulaire retrouvé et reproduit par Caron dans Le Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour l'année 1926, on peut lire que les initiés doivent savoir que «le but de la dite association était d'égorger, à une époque marquée, tous les Royalistes...» (p.101). Quel langage sanguinaire, typique pourtant du républicanisme genre dix-neuvième siècle. Le même document avertissait les assermentés que les traîtres à la rébellion auraient la gorge tranchée jusqu'à l'os! Incidemment, nous pardonnera-t-on de demander pourquoi Mason Wade ne parle pas des intentions sanguinaires des Patriotes à l'endroit des Royalistes et des bureaucrates, intentions dont il est également question dans la communication de l'abbé Caron d'où il a tiré son propos sur les Juifs? Mason Wade, un Américain et l'héritier culturel d'un soulèvement réussi contre les mêmes Royalistes, trouvait peut-être que le projet d'assassinat de Royalistes était chose trop banale pour être mentionnée.

La chose importante reste que Richler, et Mason Wade avant lui, ont proclamé qu'un des objectifs des Patriotes était d'étrangler tous les Juifs alors que cette prétention ne s'appuie sur aucune documentation historique valable. Il s'agit d'une calomnie à l'endroit des Canadiens-français et tous ceux qui la perpétuent devraient présenter leur documentation ou alors se rétracter et s'excuser. C'est sur la foi de prétentions aussi mal fondées que repose l'affirmation générale de M. Richler au début de son livre: «Dès le départ, le nationalisme canadien-français a vilainement été teinté de racisme.» Dans le cas de cette accusation globale, le contexte laisse croire que Richler pensait surtout aux années 30 puisqu'il parle de Groulx dans la phrase suivante; toutefois, il dit «dès le départ, le nationalisme canadien-français» et ce nationalisme existait bien avant la décennie 30 de ce siècle-ci. Même en admettant une erreur de contexte de sa part, ceux qui le citeront ne feront que perpétuer la même demi-vérité.

## **La méthode sociologique d'Esther Delisle**

Venons-en maintenant aux années 30 et à la thèse de E. Delisle où M. Richler a puisé sa documentation sur l'antisémitisme canadien-français. Disons plus spécifiquement que nous procédons maintenant à l'évaluation du mérite intellectuel et scientifique de la thèse de doctorat à laquelle l'université Laval a donné son «imprimatur». Mais auparavant je précise que je m'en tiendrai à la thèse et non aux versions anglaise et française du livre et ce, parce que le livre est présenté non pas comme une émanation de la thèse mais bien comme la thèse elle-même. L'avant-propos de la version française dit: «La réalisation de cette thèse de doctorat (36)» alors que dans la version anglaise, c'est Ramsay Cook, dans sa préface, qui relie le livre à la thèse. En dernière analyse, la valeur des conclusions présentées dans le livre est fonction de la qualité de la recherche présentée dans la thèse. D'ailleurs, si je me limitais au livre, l'auteure pourrait à juste titre prétendre: «Oh, mais vous n'avez pas lu la thèse!». En fait, j'ai consulté les deux livres et la

thèse. Il n'y a pas de doute que E. Delisle a colligé un compendium de citations sur l'antisémitisme et le nationalisme d'extrême droite dans certains milieux intellectuels du Québec des années 30. Dans les trois premiers chapitres, elle présente une synthèse de l'émergence de l'antisémitisme en Europe dans le contexte social de l'époque. Toutefois, ce qui nous intéresse, c'est la validité de son interprétation. En d'autres termes, les résultats, tels que résumés plus tôt dans cet essai, sont-ils convaincants? Une des façons d'être convaincant pour un praticien des sciences sociales est d'avoir recours à des techniques et à des concepts aptes à donner un caractère scientifique aux conclusions. E. Delisle, politicologue, prétend que ses conclusions ont un caractère scientifique.

Pour le lecteur critique qui n'est pas en mesure d'appliquer la même méthodologie aux mêmes matériaux pour voir s'il parvient aux mêmes conclusions - c'est là l'ultime test de la science - les véritables questions concernent les concepts employés, les techniques appliquées et, en sciences sociales, la connaissance du contexte d'où proviennent les matériaux utilisés. Un concept ou un ensemble de concepts peuvent avoir ou n'avoir pas été utiles pour la méthode analytique dans le passé; une technique particulière a une histoire qui éclaire les conditions adéquates de son application; et la question du contexte implique des notions aussi élémentaires que la connaissance de la langue aussi bien que des considérations générales comme les particularismes socio-historiques du milieu d'où proviennent les matériaux. Ici, nous ne prétendons pas offrir une critique détaillée mais plutôt une opinion sur les rigueurs de l'analyse pour juger de sa conformité avec les canons de base de la recherche en science sociale.

Entamons avec le concept utilisé, celui du «type idéal». E. Delisle parle de la théorie du type idéal de Weber alors qu'il s'agit plutôt d'une méthode pour tester la théorie. La méthode consiste à élaborer une construction conceptuelle d'un objet, laquelle est la somme des caractéristiques de l'objet, associée aux manifestations de cet objet à l'occasion d'au moins une observation. Les liens qui sont ensuite postulés entre ces caractéristiques sont la contribution intuitive et imaginative du chercheur qui croit avoir identifié une chose existant dans le monde réel. Toutefois, la construction conceptuelle qui en résulte est un «type idéal» en ce sens qu'il peut rester introuvable dans l'entièreté de sa conception. Pourtant, ses diverses dimensions et caractéristiques sont tirées d'observations extensives et si le chercheur a raison dans ses hypothèses, le type idéal s'avérera utile dans la suite des explications sur les caractéristiques et les dimensions diverses, telles que postulées. Ainsi, le type idéal est un modèle heuristique qui permet des vérifications subséquentes sur la nature véritable du modèle telle que posée en postulat.

Esther Delisle utilise beaucoup le type idéal et elle décrit correctement ce que Weber voulait qu'il soit. Là où elle se trompe c'est que son type idéal, celui qui relie l'antisémitisme, le racisme et le nationalisme d'extrême droite, est une construction conceptuelle élaborée à partir non pas de la lectures de ses sources, mais plutôt de ses lectures - elle le dit elle-même - de l'histoire de l'Europe intellectuelle. Cela est très bien mais ce n'est qu'un modèle heuristique vérifiable en

regard de l'histoire de l'Europe intellectuelle. Même si son type idéal était tiré de l'histoire intellectuelle de l'Amérique ou du Canada français, ce qui n'est pas le cas, il resterait sujet à confirmation par la formulation et la vérification des hypothèses qu'il suscite.

E. Delisle ne construit pas un type idéal à partir des sources où elle prend ses matériaux; elle utilise ceux de l'histoire de l'Europe intellectuelle. Par conséquent, elle ne formule pas des hypothèses basées sur le type idéal approprié. Oui, elle a des hypothèses. Sept en tout et les voici:

1. Lionel Groulx construit une idéologie révolutionnaire étatiste, nationaliste et anti-libérale.
2. Le référent juif et ses mots associés et dérivés, le référent canadien-français assimilé au traître, ainsi que ses mots associés et dérivés, sont les référents négatifs de l'acteur central du projet idéologique et constituent un adjuvant constant dans sa légitimation.
3. Les référents juif et traître sont des adjuvants permanents dans l'illégitimation des relations sociales, culturelles, économiques et politiques existantes.
4. Les référents juif et traître sont en opposition structurale à toute l'humanité. D'autres groupes sont en opposition au Canadien-français sans être illégitimes ailleurs.
5. *L'Action nationale* et les Jeune-Canada diffusent et reproduisent de manière élargie les deux composantes précédentes du discours nationaliste radical. Le Devoir reproduit surtout la composante d'illégitimation du référent juif.
6. Le rôle du référent juif dans cette idéologie révolutionnaire est homologue de celui que lui assignent les idéologies européennes nationalistes d'extrême droite de la période antérieure.
7. Le référent juif devient un non-dit dans le projet utopique futur (37).

Voilà donc les hypothèses. Quatre d'entre elles traitent de caractéristiques ou d'associations entre caractéristiques (nos 2, 3, 4 et 7); deux sont des conclusions spécifiques relatives à des segments de son matériel (nos 1 et 5); la septième (no 6) est relative à la similarité avec l'expérience européenne. La relation entre ces «hypothèses» et les «propositions» n'est pas claire même si ces dernières semblent être les résultats de son effort d'«interprétation» (38) alors que les premières sont les «hypothèses» à confirmer par une analyse de contenu.

Il est présumé que l'analyse de contenu utilisée pour vérifier les hypothèses permette de vérifier si les thèmes ou les mots clés associés aux hypothèses existent, dans quelle mesure, et associés à quoi dans les matériaux de source. E. Delisle ne suit pas cette voie. De son propre aveu, elle utilise plutôt l'analyse de contenu comme une technique exploratoire ou descriptive et non

comme une technique de validation. Toutefois, elle brouille la distinction et tout en admettant que sa méthode est exploratoire et descriptive, elle va prétendre qu'elle vérifie ses hypothèses:

«Cette méthodologie [l'usage qu'elle fait de l'analyse de contenu] s'inscrit donc sur les axes exploratoires et descriptifs qui orientent notre recherche. Ainsi dans les études descriptives, cette technique va même jusqu'à rendre possible la vérification d'une hypothèse. Nous avons évidemment l'intention de vérifier nos hypothèses et la technique correspond à ce but (39).»

Une utilisation exploratoire ou descriptive du contenu d'analyse aurait été éminemment appropriée pour la construction d'un type idéal à partir duquel les hypothèses auraient pu être vérifiées dans une recherche subséquente ou par un autre chercheur. Le problème c'est que, en explorant ou en décrivant son matériel de base afin de construire un type idéal, la simple manifestation d'un thème ou d'un mot clé suffit à justifier l'insertion d'une caractéristique ou d'un thème dans le type idéal. Toutefois, quand on en arrive à la vérification après l'exploration, l'analyse de contenu est utilisée pour permettre d'évaluer jusqu'à quel point se fait sentir la présence de ce mot clé ou de ce thème. E. Delisle saute une marche entre la technique exploratoire ou descriptive et la technique vérificative. Résultat: la simple apparition d'un thème est en même temps sa vérification:

«Nous n'avons pas calculé systématiquement le nombre de fois où chacun des thèmes est apparu dans notre corpus. D'une part, chacun d'entre eux apparaît de nombreuses fois, ce qui, sans pousser plus loin l'opération quantitative, assurait notre recherche d'une certaine validité. Chaque thème est cité au moins une fois pour chacune des sources et la totalité des mentions ultérieures se trouve rapportée dans les notes en bas de page.»(40)

Par exemple, deux des thèmes «qui dérivent de l'Utopie (41)» sont «le surhomme» et «l'exclusion du Juif (42).» C'est probablement la vérification de la présence de ce dernier thème qui permet à E. Delisle, ensuite à Mordecai Richler (43) et subséquemment à des lecteurs sympathiques comme Behiels, de dire que les nationalistes en question proposaient la déportation et l'abolition des droits politiques pour les Juifs.

### **Les textes incriminants**

Mais voici que cette «vérification» est basée sur les seules citations trouvées dans les écrits de Lionel Groulx qui furent publiés au cours d'une période longue de dix ans (entre 1929 et 1939) dans *Le Devoir*, un quotidien, dans *L'Action nationale*, un mensuel, ou réédités (dont un en fin de compte n'est pas de lui) ainsi que dans les comptes rendus de Jeune-Canada pour la même période. Voici les citations:

1. Ils [les Juifs] ont certes droit à la liberté religieuse et à tous les privilèges des aubains, [...] mais les peuples qui les reçoivent ne sont pas obligés de leur accorder une liberté absolue dans le domaine politique, surtout si une telle liberté met en péril leur propre indépendance civile ou économique. Ces derniers peuvent alors les considérer et les traiter comme des citoyens à part... Anatole Vanier dans *L'Action nationale*, septembre 1933, p. 19.

2. La Palestine et les régions avoisinantes peuvent encore recevoir de huit à dix millions de Juifs [...]. Le rapatriement volontaire des uns, l'incorporation obligatoire des autres, l'établissement d'un passeport juif imposé à tous ceux qui voudront habiter des pays extérieurs où ils resteront au vrai des étrangers, de quelque origine que ce soit... Georges Pelletier, *Le Devoir*, éditorial du 17 avril 1937.

3. On suggère à Toronto de déporter trois jeunes juifs [sic]. Le Grincheux, *Le Devoir*, 4 septembre 1936.

4. Vladimir Jabotansky, chef sioniste, veut placer 7 millions de juifs en Palestine. S'il en manque, Baptiste est prêt à lui céder tous les siens. Le Grincheux, *Le Devoir*, 8 février 1938.

Quatre citations de deux de ses sources: aucune citation de Lionel Groulx ou de Jeune-Canada. On ne peut s'empêcher de supputer les chances de trouver quatre citations semblables dans les dix ans de parution du *Globe* et du *Canadian Forum* entre 1929 et 1939, surtout à la lumière des incidents comme les émeutes de Christie Pits telles que décrites par Cyril Levitt et William Shaffir dans *Jews in Canada* (44). Quant à l'accusation voulant que Groulx ait songé à créer une race de surhommes, l'unique citation offerte est celle-ci:

«À des jeunes hommes et à des jeunes filles épris d'un idéal absolu, ambitieux de pouvoir jusqu'à l'ultime développement de leur personnalité, il serait montré que leur naissance dans un milieu et dans la foi catholique leur vaut cet incomparable privilège d'avoir devant les yeux, pour idéal moral, l'infinie perfection du Christ, et pour terme de leur développement spirituel, cette élévation de la personnalité qui peut faire d'eux, s'ils le veulent, des surhommes et des dieux.»  
Lionel Groulx, *Orientations*, p. 113.

Sur cette unique citation de l'une des quatre «sources» est accrochée la charge que les nationalistes, comme les Nazis, en appelaient à une race de surhommes qui deviendraient des dieux. Esther Delisle oublie de tenir compte du contexte religieux où ces mots sont prononcés et, dans son livre, elle laisse tomber la citation.

Le fait que E. Delisle omet de faire référence à des citations qui contrediraient sa thèse indique qu'elle pratique aussi l'analyse de contenu d'une manière exploratoire - et non avec l'approche systématique propre à la vérification d'hypothèses -; il en est de même quand elle néglige de consulter directement certains des textes qu'elle appelle ses sources: par exemple la mise en

garde de Laurendeau parue dans *L'Action Nationale* en 1937, dont nous reparlerons plus loin, ou encore cette citation de Groulx dont je pris connaissance alors que je vérifiais deux références antisémites: «L'antisémitisme, non seulement n'est pas une solution chrétienne; c'est une solution négative et niaise (45).»

Des erreurs concernant deux citations antisémites de Groulx utilisées dans la thèse démontrent que certaines sources n'ont pas été directement consultées. Comme le fait remarquer Richard Jones avec beaucoup de justesse, on ne trouve dans toute l'œuvre de Groulx que deux passages antisémites, tout deux dans *L'Action Nationale* (46) (Avril 1933: pp. 242-243 et Juin 1933: pp. 361-365), et que Groulx signa du pseudonyme «Jacques Brassier».

Et pourtant E. Delisle fait référence à quatre citations, celles d'avril et de juin mentionnées plus haut, ainsi qu'une de septembre et une autre (via André Bélanger) du mois de novembre (47). Après vérification il ressort qu'en fait la référence de septembre n'existe tout simplement pas; et de plus Bélanger a fait une erreur en ce qui concerne la référence de novembre. Finalement les deux citations en question ne sont qu'une (et le même «L'internationalisme juif comme un des plus dangereux agents de dissolution morale à travers le monde») et font partie du passage de juin 1933 (pp. 361-365) déjà mentionné par Esther Delisle. En d'autres mots, les références de septembre (Delisle) et de novembre (Bélanger et Delisle) ont comme source finalement le texte de juin 1933; pis encore, il ne s'agit pas de mots de Groulx même, mais plutôt de mots prononcés à une assemblée de Jeune-Canada tels que rapportés par Groulx, qui, admettons-le, ne semble pas en désaccord avec le discours:

«À l'assemblée des Jeune-Canada, l'on a cité aussi le témoignage d'un éminent évêque catholique d'Autriche qui, il y a quelques mois à peine, dénonçait l'internationalisme juif comme un des plus dangereux agents de dissolution morale et sociale à travers le monde (48).»

Le but de cette dernière mise au point est de démontrer que E. Delisle n'a manifestement pas vérifié elle-même les articles de septembre et de novembre de *L'Action nationale* auxquels elle fait référence, ce qui à nos yeux est une omission en soi. De plus, ce faisant - en utilisant des sources secondaires au lieu de consulter les sources originales - elle a effectivement «créé» deux références antisémites additionnelles attribuées à Lionel Groulx!

Bien plus, le défaut d'utilisation correcte du contenu d'analyse se traduit, dans l'ouvrage, par la confusion des différents types de discours: livres, éditoriaux, lettres aux journaux, opinions, comptes rendus de lectures, satires comme celles du Grincheux etc. Ce que l'auteure a fait, c'est d'utiliser une approche exploratoire pour fonder ses hypothèses. Pas étonnant, alors, que toutes ses hypothèses se vérifient (49)! Le fond de l'histoire, c'est que ses hypothèses sont ses conclusions, à l'exception des similarités avec le nazisme où ses conclusions deviennent ses hypothèses.

En fait, tout le chapitre sur la méthodologie aurait pu être écrit après la thèse. Certaines répétitions absolument identiques, la liste des hypothèses aux pages 106 et 137 par exemple, et l'énoncé de propositions, qui sont des conclusions avant même l'énoncé des hypothèses, ne sont pas de nature à dissiper ce doute.

Le mauvais usage de la méthode du type idéal et la mauvaise application de la technique du contenu d'analyse sont les deux premières faiblesses majeures de cette thèse. La troisième, tout aussi grave, c'est que l'auteure ne replace pas ses quatre sources documentaires (Groulx, Jeune-Canada, *Le Devoir*, *L'Action nationale*) dans le contexte de l'époque.

E. Delisle néglige même explicitement la pertinence du contexte social d'où est sortie l'idéologie qu'elle prétend analyser. Elle se justifie en disant qu'elle étudie un délire et qu'un délire est, par définition, déconnecté de la réalité. Elle insiste tellement sur ce point qu'on en vient à conclure que la dame proteste trop... En d'autres termes, qu'elle tient tête à son jury de thèse, qui réclamait une mise en contexte. Son argument dans le livre:

«Le cadre théorique [de la thèse] a été développé à partir d'études classiques ou plus récentes du racisme et de l'antisémitisme qui soutiennent et confirment que les objets du racisme sont des constructions symboliques. Ils n'existent pas hors du délire fantasmatique qui les crée et les fait vivre. Décortiquer le contexte historique n'apporte rien à la compréhension du délire et ne fournit aucune clé pour le pénétrer (50).»

Dans la thèse: «Parce que le nationalisme d'extrême droite et l'antisémitisme précèdent la crise économique, il est impossible d'établir un lien de causalité entre cette idéologie et les graves soubresauts de l'économie (51).»

Pourtant, les arguments de E. Delisle trahissent cette affirmation. Les premiers chapitres sont, en fait, une revue du contexte dans lequel l'antisémitisme est apparu dans l'histoire de l'Europe et l'explication de la dynamique par laquelle il s'est imbriqué avec le nationalisme d'extrême droite. D'ailleurs, elle répète à satiété que la justification de son type idéal se fonde sur l'histoire de l'Europe intellectuelle. En plusieurs occasions, elle invoque même des auteurs européens sur la pertinence du contexte social (de l'Europe): «Selon Girardet, les mythes politiques connaissent un regain de diffusion en temps de crise sociale, nous l'avons déjà cité à ce sujet, mais plus spécifiquement lorsqu'un groupe réagit à une menace, et ce, "peu importe l'exacte mesure de la réalité de cette menace" (52)»; ou Boudon et Bourricaud: «Une croyance, un mythe, une "théorie" représentent toujours des interprétations développées ou, selon le cas, acceptées par les acteurs sociaux en fonction de leur situation telle qu'ils la perçoivent ou l'interprètent. Ces interprétations leur fournissent des guides efficaces pour l'action. En ce sens, on peut dire qu'elles sont "rationnelles" même si elles peuvent paraître à l'observateur pressé ou engagé comme "irrationnelles" (53).»

Il serait difficile de faire une référence plus directe à l'importance du contexte qu'avec: «en fonction de leur situation». Sans parler de l'avertissement à l'effet que seuls les observateurs pressés ou «engagés» voient du délire là où il y a rationalité pour l'acteur. Toutefois, quand on laisse l'Europe et que le type idéal est aéroporté vers le nouveau monde, les crises sociales et les perceptions engendrées par les circonstances matérielles (les situations) ne s'expliquent plus de la même façon. Par exemple, on ne soulève pas le fait que la relation idéologique entre l'antisémitisme et la droite radicale en Europe, où les élites politiques évoluaient dans des États-nations bien constitués, n'a peut-être pas la même signification dans un contexte où l'élite en question est celle d'une minorité ethnique. Une telle considération aurait peut-être suscité l'hypothèse qu'une élite nationale dénuée d'un réel pouvoir économique et politique tente de compenser ses frustrations par un excès de rhétorique.

E. Delisle n'aborde pas non plus la possibilité que les Juifs et les Canadiens-français du Québec, deux minorités ethniques concurrentes dans un ensemble dominé par une troisième, sont peut-être plus sujets à des rivalités interethniques, ce que Morton Weinfeld, lui, aborde quand il ouvre «The Jews of Quebec» avec l'avertissement suivant:

«The Jews are a small minority within Quebec; but the Québécois are an equally small minority within a predominantly English-speaking continent. To understand the situation of Jews in Quebec, it is thus important to recognize that we have here not a classic minority/majority relationship, but rather one between two groups, each of which is deeply marked by minority traits. Both groups have parallel histories of minority struggle and perceived victimization, including a common exclusion by a dominant Anglo-Saxon group from key economic and social sectors in Quebec (54).»

Plus loin, il insinue l'inclusion possible du mécanisme classique de bouc émissaire:

«In many ways, the Jewish economic position in Quebec was that of a classic middleman minority, often occupying roles as small shopkeepers, traders, businessmen or professionals. Jews would often be visible to the francophone working-class person, and thus might inherit some of the rage felt against the dominant, yet inaccessible or invisible Anglo corporate elite (55).»

Ces deux considérations auxquelles Weinfeld attache de l'importance avaient été soulevées avant lui par des auteurs à qui E. Delisle a eu accès puisqu'ils figurent dans sa bibliographie.

Et il y a au moins deux autres facteurs contextuels socio-historiques pertinents qui sont ignorés ici:

- L'impact de la politique canadienne d'immigration sur la démographie canadienne-française et la perspective générée au Canada français par cette immigration, qu'elle soit juive ou autre.

- Le problème de l'école juive durant les années 20, alors que le Canada français y voyait une atteinte à son statut constitutionnel de peuple fondateur.

Toutes ces considérations contextuelles, sans parler des influences aggravantes de la crise sociale qui accompagna la dépression, sont jugées non pertinentes parce que l'antisémitisme et le nationalisme d'extrême droite au Québec durant les années 30 étaient un «délire». On excusera celui qui se demande, avec Boudon et Bourricaud, si E. Delisle n'est pas «un observateur pressé ou engagé». Quant à la nature possible de son «engagement», nous y reviendrons.

Le refus de E. Delisle de considérer le contexte pose un autre problème, celui de l'insertion sociale de ce qu'elle appelle ses «sources». Elle insiste pour dire que ses conclusions se limitent à ses sources, Groulx, *Le Devoir*, *L'Action nationale* et Jeune-Canada; c'est très bien mais elle ne fera rien pour identifier le milieu d'où proviennent ses sources et ce qu'elles représentent. Elle les présente comme l'expression d'une vision partagée. Elle ne les compare jamais, par exemple au milieu fasciste avoué, celui d'Adrien Arcand et de Joseph Ménard, ni aux publications *Le Patriote* et *Le Combat national*. Si Groulx était un fasciste, pourquoi n'écrivait-il pas dans la presse fasciste?

Son défaut de situer socialement ses sources n'est pas seulement une erreur académique. C'est un acte irresponsable pour la simple raison que d'autres le feront dans leur propre intérêt. C'est exactement ce qu'a fait Ramsay Cook avec la complaisance de l'auteure. Dans la préface du livre il écrit:

«[...] anyone who knew Quebec realized that to include the leading nationalist historian, Abbé Lionel Groulx, the leading nationalist daily newspaper *Le Devoir*, the leading nationalist monthly *L'Action nationale* and the leading nationalist youth organization, *Jeune Canada*, meant that the study focused on mainstream nationalist ideology in the 1930's (56).»

Par conséquent, ses conclusions s'étendent au courant principal du nationalisme d'avant la guerre. Mais évidemment, E. Delisle qui, dans les propres mots de Cook, «était bien équipée pour faire une analyse détaillée de l'histoire du Québec (57)» durant la période en question, savait que ses sources provenaient du courant principal. Qui essaie-t-elle de tromper en disant qu'elle n'étudiait pas les nationalistes canadiens-français?

Au niveau plus terre à terre du contexte biographique et chronologique, la négligence de E. Delisle lui fait commettre des erreurs plus évidentes. L'une d'elles, flagrante et révélatrice, concerne André Laurendeau. En 1937, deux ans avant la fin de la période que couvre l'étude, Laurendeau décidait que l'antisémitisme des Canadiens-français avait été une erreur et qu'un correctif s'imposait. Il afficha ouvertement ses couleurs et conseilla à ses amis de faire de même. Le défaut de E. Delisle de mentionner cette rétractation alors qu'elle utilise abondamment ses allusions antisémites antérieures est tout simplement de la malhonnêteté intellectuelle.

Dans le livre: elle reconnaît indirectement son erreur lorsqu'elle inclut en frontispice deux citations postérieures à 1937 et dans lesquelles Laurendeau reconnaît son erreur. Toutefois, dans le corps du texte, en anglais comme en français, l'importance de ce fait est ignorée, sauf dans une note en bas de page. Encore une fois, on nous pardonnera de demander ce qui a fait défaut dans son analyse de contenu pour que les affirmations qui contredisent son hypothèse ne soient pas retenues. Ainsi, de Laurendeau qui écrivait dans *L'Action nationale* de janvier 1937: «[...] je tentai, en novembre dernier, de mettre ces milieux [nationalistes] en garde contre une complicité sourde et tenace en faveur de tout ce qui vient de la droite ou de l'extrême droite européenne (58)». Quant à Ramsay Cook, un mot compensatoire à l'endroit de Laurendeau, qu'il estimait suffisamment pour lui dédier son livre de 1969 sur le nationalisme canadien-français, aurait ajouté un élément d'équilibre dans sa préface de sycophante.

Une autre erreur flagrante, due au fait que l'auteure n'a pas pris la peine de consulter les archives de Groulx sur le sujet, consiste à dire que celui-ci a écrit sous le pseudonyme de Lambert Closse. Dans le livre, elle admet qu'elle ne peut le prouver mais elle procède comme si, attribuant à Groulx l'article de Lambert Closse dans le livre *Réponse de la race*. Jean-François Nadeau a identifié ce Lambert Closse comme étant un prêtre catholique, J.-Henri Guay, qui écrivit à Groulx, lui demandant la permission de lui dédier le livre. Groulx dédaigna de répondre mais Guay lui dédia le livre quand même (59). Les deux lettres de Guay à Groulx sont répertoriées sous «Lambert Closse» dans les archives de Groulx.

Signalons incidemment que E. Delisle ne parle pas de «Lambert Closse» dans sa thèse, seulement plus tard dans son livre. Toutefois, dans son livre, qui est censément sa thèse, elle fait grand état de cet article par l'auteur qu'elle surnomme «Lionel-Lambert Closse». Peut-être a-t-elle découvert Lambert Closse après la thèse car elle dit dans son livre: «J'ai en ma possession un livre intitulé *La réponse de la race*» (60). On trouve également dans son livre de la correspondance privée de Groulx - comme la fameuse lettre à Lamoureux - qui ne se trouve pas dans la thèse.

Pour ajouter à ces sérieux problèmes de contexte, il y a des erreurs qui sont strictement textuelles. Des étudiants en histoire en ont relevé plusieurs: par exemple la seule citation de Laurendeau datant d'après 1937 citée par l'auteur est extraite d'un livre qu'elle attribue à Laurendeau alors que celui-ci n'en faisait que la recension (61); de plus, elle refuse de tenir compte du contexte immédiat d'une phrase, sauf quand cela sert son propos. La possibilité de «devenir des surhommes ou des dieux», citation déjà mentionnée (62), en est un exemple: comme le souligne Jean-Claude Dupuis (63), cette phrase a été écrite en référence à l'idéal moral proposé par le Christ! Résumons-nous sur la valeur de la thèse de E. Delisle. Bien qu'elle ait présenté un survol très intéressant de l'histoire intellectuelle de l'antisémitisme en Europe et qu'elle ait également déterré des spécimens de la rhétorique antisémite dans ses abondantes «sources» elle n'a pas fait une démonstration académiquement satisfaisante de l'argument de sa thèse, argument qui peut être ou ne pas être vrai. À savoir qu'il y avait au Québec, dans les milieux proches de Groulx,

notamment *L'Action nationale*, *Le Devoir* et Jeune-Canada, un délire antisémite véhiculé par un nationalisme d'extrême droite qui était fasciste au point de ressembler au Nazisme.

La dernière affirmation, «au point de ressembler au Nazisme» ne figurait pas parmi ses hypothèses mais c'est une de ses conclusions dans «Triste épilogue», le dernier chapitre de la thèse et du livre. Ce que nous savons pour certain, c'est-à-dire qu'une abondante rhétorique antisémite avait cours dans les cercles nationalistes canadiens-français avant la guerre, d'autres auteurs l'avaient déjà démontré, notamment Michael Oliver (*The Social and Political Ideas of French Canadian Nationalists 1920-1945*, 1956), Richard Jones (*L'Idéologie de l'Action catholique, 1917-1939*) et David Rome (*Clouds in the Thirties: On antisemitism in Canada 1929 - 1939*, 1987).

### **La distance entre le discours et la réalité**

Dans le discours de E. Delisle et de M. Richler, il y a une question cruciale, fondamentale, qui n'est jamais abordée: la distinction entre le langage ou l'attitude antisémite d'une part, et le comportement antisémite d'autre part. Il y a sûrement une différence entre dire que vous êtes contre les Juifs et leur causer du tort ou des blessures. Bien sûr, les deux sont reliés et l'un ne va pas sans l'autre, mais il y a une différence. La plupart des auteurs qui ont écrit sur l'antisémitisme au Québec ont oublié d'aborder cette question. La plupart, mais non pas tous.

La question est particulièrement pertinente au Québec parce que, grosso modo, bien que le langage antisémite soit peut-être plus fréquent au Québec - c'est ce que laisse entendre l'article de Robert Brym et Rhonda Lenton, «The Distribution of Anti-Semitism in Canada in 1984» dans *The Jews in Canada* -, le comportement antisémite y est généralement moindre que dans le reste du Canada. Weinfeld est probablement le premier universitaire juif canadien à s'être penché sur ce dilemme. Après son commentaire sur l'antisémitisme au Québec avant la Deuxième guerre mondiale, il note:

«Apart from the occasional brawl or act of vandalism, Jews have not suffered from physical violence - no lives were lost because of anti-Semites in Quebec. The current situation in Quebec is even more paradoxical. Objectively, finding concrete evidence of anti-Semitic discrimination - acts directed against Jews leading to some loss or penalty - is like finding a needle in a haystack (64).» Mieux encore, selon Weinfeld, les Juifs qui demeurent au Québec n'ont pas l'impression qu'il y a beaucoup d'antisémitisme: «[...] survey data do not support a claim that Jews [living in Quebec] perceive substantial amounts of anti-Semitism in the province. For example, in 1978 only 11% claimed there was "a great deal" of anti-Semitism while 14% found none (65).»

Bien sûr, cela ne contredit d'aucune façon le fait que les attitudes et la rhétorique antisémites soient encore abondantes au Québec. Pas plus tard qu'en 1981, un représentant d'un parti politique fédéral reconnu venait m'offrir une copie du Protocole de Sion (66). Mordecai Richler tombe là-dessus et admet le paradoxe avec sa franchise caractéristique. Dans le post-scriptum de son livre (67), il raconte qu'il assistait à une conférence, à Montréal, où l'orateur était intrigué par le fait qu'en 1991, il y avait eu considérablement moins, presque six fois moins d'«incidents» antisémites au Québec (31) qu'en Ontario (171). Et M. Richler ajoute:

«Stephen Scheinberg [of B'nai Brith] has said that historically anti-semitic attitudes have been high in Quebec, yet this has never translated into widespread action. "Even in the thirties, there wasn't a great deal of anti-Semitic violence in Quebec," he said (68)».

Malgré sa franchise toutefois, il ne viendrait pas à l'idée de notre auteur inconséquent de s'interroger sur l'image du Québec que ses livres projettent. Pourtant Weinfeld, qui est familier à la fois avec les faits historiques au Québec et avec la littérature non juive sur cette question (même s'il ne la cite pas), sait très bien «qu'il n'y a pas de cas d'antisémitisme qui ait causé des blessures corporelles à un Juif (69)» et il est assez honnête intellectuellement pour poser la question qui s'impose. Devant les bonnes notes du Québec dans le dossier du comportement antisémite et devant la perception des individus juifs à l'effet que les Québécois ne sont pas antisémites, comment expliquer la perception de la communauté juive, en tant que communauté, à l'effet que le Québec est antisémite (70)? Il conclut que le milieu juif du Québec réagit à l'affirmation nationaliste du Québec et ceci l'amène à croire que le terme «antisémite» lui-même a probablement évolué au Canada:

One answer [to the paradox] may lie in the concept of a "new anti-Semitism" which has replaced the older, more blatant form historically experienced by Jews. One can define this new anti-Semitism (and one can debate the appropriateness of the term) as indifference or opposition to perceived Jewish issues or concerns, rather than opposition to Jews per se. Many Jews feel that with blatant anti-Semitism no longer fashionable (if not illegal), the major problems are acts with anti-Semitic consequences, regardless of whether the motivation are anti-Semitic (71).

Voilà une nuance intéressante sur l'histoire intellectuelle de l'antisémitisme au Québec qui semble avoir échappé à l'attention de E. Delisle dans sa recherche! Ce que Weinfeld laisse entendre, c'est que les Québécois peuvent être qualifiés d'antisémites même s'ils ne manifestent aucun comportement antisémite. Aux yeux de certains Juifs qui définissent actuellement l'antisémitisme, il suffit d'être neutre ou indifférent devant les intérêts des Juifs. En d'autres mots, dans un contexte socio-politique où des intérêts juifs sont en jeu, le fait de favoriser d'autres intérêts ou même d'être indifférent aux intérêts juifs serait suffisant pour identifier un antisémite. Vous êtes pour ou contre les intérêts des Juifs: vous ne pouvez être indifférent. Incidemment, cela signifie que tous ceux qui n'ont pas réagi en lisant chez Mason Wade les intentions meurtrières

des Patriotes, ceux-là, «boorish», WASPs ou autres, sont antisémites. Si vous n'aviez pas été indifférent ou neutre devant le problème juif, vous auriez réagi, comme vraisemblablement M. Richler l'a fait. Si l'on introduit cette «nouvelle» définition de l'antisémitisme dans le contexte québécois, il est possible que l'on soulève des conflits d'intérêts: les Québécois francophones deviendront des antisémites pour les Juifs et les Juifs deviendront des anti-Québécois pour les Québécois francophones. Dans l'éventualité où les intérêts des Juifs et des Canadiens-français n'étaient pas complémentaires mais plutôt compétitifs, le fait même de favoriser les Canadiens-français serait-il identifié comme un geste antisémite?

Et en effet, il y a trois bonnes raisons, l'une matérielle, l'autre idéologique et la troisième constitutionnelle pour affirmer précisément que: vraiment, les intérêts des Juifs et ceux des Canadiens-français ont été en conflit au Québec. Historiquement, le conflit matériel prenait naissance dans le petit commerce à Montréal dans la première moitié du dix-neuvième siècle (72). Dans la ville de Montréal, les Canadiens-français et les Juifs étaient pour ainsi dire deux communautés d'immigrants. La ville se développait rapidement; la classe dominante, Écossais et Anglais, avait atteint un statut social et une position économique qui ne leur laissaient aucun intérêt pour le petit commerce et l'industrie à faible marge de profit comme le textile. Weinfeld le remarque dans *Jews in Quebec*, les Juifs ont occupé ce vide, suscitant l'envie des Canadiens-français qui voulaient faire de même. Un demi-siècle plus tard, le même conflit ethnique et économique subsiste, mais dans une économie montréalaise plus évoluée, en termes de carrières professionnelles dans les secteurs privés et publics. Après avoir atteint en une génération les hauts niveaux de la classe moyenne, les Juifs de Montréal sont susceptibles de frustration en voyant que les carrières professionnelles et académiques qu'ils auraient pu envisager sont le monopole des Québécois francophones.

Le conflit idéologique entre les deux communautés est une confrontation inévitable dans le contexte canadien étant donné leur héritage historique européen. Les Canadiens-français étaient catholiques et, comme à certaines périodes de l'histoire polonaise, l'Église est devenue dépositaire de la nation: un État pour une société sans État (plus particulièrement entre 1850 et 1950, le siècle de l'immigration juive). Évidemment, les Juifs tiennent l'Église catholique pour responsable de la vague antisémite en Europe au dix-neuvième siècle et responsable de l'avoir encouragée en début de vingtième siècle. Effectivement, les églises du Québec, ou du moins certains milieux influents de l'Église, véhiculaient une rhétorique antisémite européenne, comme l'a démontré David Rome. Et c'est un fait que les Juifs du Québec considéraient l'Église catholique comme un adversaire.

La concurrence constitutionnelle est maintenant plus diluée mais durant les années 20 de ce siècle-ci, elle était très aiguë à cause de la question des écoles juives. La communauté juive montréalaise voulait, pour des raisons bien admissibles (les Juifs ne pouvaient devenir commissaires d'école), obtenir son propre système scolaire, semblable à ceux des catholiques et

des protestants. L'élite canadienne-française considérait cette demande comme une usurpation de son statut de peuple fondateur dans la Confédération canadienne. Elle croyait que l'extension de ce privilège aux Juifs allait diluer sa propre importance dans la Confédération.

Compte tenu de la concurrence des intérêts matériels, idéologiques et constitutionnels, il n'est pas surprenant que les Canadiens-français du Québec aient été, au mieux, indifférents face aux intérêts des Juifs et que les Juifs aient été neutres ou indifférents face aux intérêts des Canadiens français. À cause des intérêts concurrentiels, les Québécois francophones étaient inévitablement considérés comme antisémites par d'aucuns, selon la «nouvelle» définition; du même coup, les Juifs du Québec étaient présumés s'adonner à l'«antiquébecisme» par certains Québécois. Il y a néanmoins une tradition d'intellectuels juifs québécois qui sympathisent avec la cause du Québec.

### **La culture politique néo-libérale**

L'apparition sur la scène intellectuelle canadienne d'une culture politique néo-libérale qui vient relativiser les intérêts ethniques ou nationaux et rendre caducs les particularismes culturels s'est avérée une arme efficace pour l'expression de cet anti-québecisme par quelques éléments juifs canadiens contemporains. Par exemple, la doctrine de l'égalité des provinces, une position intellectuellement séduisante mais qui constitue une doctrine révisionniste en termes de culture politique canadienne, a rapidement été adoptée par certains Canadiens adeptes du néo-libéralisme. La condamnation du nationalisme est un autre principe du néo-libéralisme: le nationalisme impose injustement des droits collectifs au détriment des droits individuels. De fait, plusieurs éminents intellectuels juifs canadiens, (on pense à Bercusson<sup>(73)</sup> et Richler), se réclament de leur idéologie néo-libérale pour qualifier le Québec contemporain de société non libérale. D'autres adeptes canadiens endossent rapidement ces opinions quand ils ne les partageaient pas déjà.

Pour ce qui est du discours Delisle-Richler, deux exemples frappants de cette complicité néo-libérale anti-québeciste se retrouvent dans la recension de *Oh Canada! Oh Québec!* par Biehels dans la *Literary Review of Canada* (LRC) et dans la préface de Ramsay Cook pour *The Traitor and the Jew*.

Voyons d'abord la préface de Ramsay Cook. Il commence par une citation de E. Delisle elle-même: «Qu'est-ce qu'une nation? C'est une idée abstraite. Pour moi il y a des groupements humains changeants, en transformation constante mais dont les nationalistes veulent congeler les caractéristiques (74).» Il raconte ensuite la saga de la thèse en plaignant E. Delisle: «elle a été confrontée avec un nombre inhabituel d'erreurs bureaucratiques» et par son insistance, «son droit à une soutenance a finalement été reconnu en septembre 1992». Pour ce qui est de la thèse elle-même, il entreprend de contrer les critiques de la presse francophone. Le livre de E. Delisle «est

un exposé très bien documenté de l'idéologie antisémite et anti-libérale des nationalistes canadiens-français de droite» et l'auteure est «bien équipée pour faire une analyse détaillée de l'histoire du Québec durant [cette] période». Il relève «la rigueur de son analyse» et affirme qu'«elle a identifié l'antisémitisme dans son contexte».

Mais le sommet de son apologie, c'est que E. Delisle a soulevé «des questions fondamentales sur l'utilité du passé, sur la nature essentielle du discours nationaliste moderne au Québec». Il termine en liant son nom à celui de E. Delisle dans la désapprobation du nationalisme avec la citation suivante: «Pour les nationalistes de partout, l'oubli du passé est au moins aussi important que le souvenir. Le scandale du livre de E. Delisle c'est son insistance sur l'évocation de toutes les choses du passé.»

Tout cela est un peu surprenant de la part d'un historien qui a dédié son anthologie de 1969, *French-Canadian Nationalism*, à André Laurendeau, un des antisémites abondamment cités par E. Delisle; deux textes de Lionel Groulx, le quasi-fasciste, sont reproduits dans le livre. Il fut un temps, il y a quelque vingt ans, où Cook semblait avoir une opinion plutôt différente de la légitimité du nationalisme canadien-français: il y voyait «l'expression d'une quête pour la survie (75)». Toutefois, c'était avant l'époque de la révolution néo-libérale, alors qu'il était important d'offrir, d'après Cook, «une occasion de comprendre la complexité des jugements et des émotions des Canadiens-français quand ils discutaient de la question centrale de toute leur histoire: la survivance (76)».

Non, si nous sommes de vrais libéraux, le temps est venu de décrier le nationalisme au Québec et un exemple révélateur est le discours de Michael Behiels à l'occasion d'une recension du livre de Mordecai Richler et de deux autres livres (*Anglophobie: Made in Quebec*, de William Johnson, et *Jews and French-Canadians: Two hundred Years of Shared History*, de Jacques Langlais et David Rome). Dans la supposée recension de ces trois livres, Behiels déroule les dénonciations néo-libérales du nationalisme québécois contemporain. Apparemment, l'indépendance est l'unique but de tous les nationalistes: «La fin des années 60 a marqué le premier round de leur combat psychologique, idéologique et politique pour l'indépendance du Québec (77)», et les indépendantistes sont motivés par un «rêve de paradis retrouvé». Les livres avec lesquels Behiels est en désaccord, comme celui de Pierre Fournier, *A Meech Lake Accord Post-Mortem*, sont des «pamphlets polémiques et d'un racisme farineux».

Ceux qui s'interrogent sur l'à-propos de la Constitution de 1982 sont les dupes de «mythes nationalistes utilisés par Mulroney et Bourassa pour se justifier de virer la Constitution canadienne sens dessus dessous». La réponse de Mme Bissonnette (alors éditrice du *Devoir*) à M. Richler était «une longue diatribe vitriolique et venimeuse» aussi bien qu'une réaction «viscérale et vicieuse». Il en va de même avec «la classe politique et l'intelligentsia francophone». Le gouvernement libéral de Trudeau, en 1980, «a aidé les Québécois à l'esprit libéral et tolérant à

renverser l'ultra-nationaliste Parti Québécois» lors du référendum. Ensuite, Trudeau a «modernisé et "canadianisé" la Constitution». Le parti pris pour la révision constitutionnelle de 1982 est sans retenue:

«La grande majorité des Canadiens, y compris des Québécois, étaient en faveur de l'acte constitutionnel de 1982, et particulièrement de la Charte qui avait entraîné à l'action une variété de groupes aux intérêts particuliers qui cherchaient depuis longtemps une plus grande reconnaissance dans la société canadienne [...]. Un nouveau contrat social plus démocratique, plus compréhensif venait d'être réalisé.» Meech, évidemment, était basé sur des mensonges, seize, selon William Johnson, perpétrés, avec le mythe des «maudits anglais», par «la classe politique québécoise qui "cherchait la gloire" avec l'aide et l'encouragement de médias francophones sans scrupules pour justifier la distorsion des faits, la propagande et les menaces politiques immédiates». L'élite francophone du Québec démontre «une mentalité ultra-conservatrice, idéaliste, obscurantiste, une mentalité d'état de siège». Tout cela du cru de Behiels, dans une recension où il devait parler des oeuvres des autres.

Le livre de M. Richler est louangé parce qu'il démontre «l'enfantillage, la stupidité et la courte vue des lois linguistiques québécoises et leur application "à la gestapo" par de minables bureaucrates». Sa «douloureuse lamentation sur la fin d'une société montréalaise libérale, tolérante et authentiquement pluraliste» se faisait attendre depuis longtemps. Son «intervention dans le débat constitutionnel était grandement bienvenue partout au Canada» et les Juifs de Montréal «avaient finalement trouvé une voix puissante, instantanément reconnaissable» pour leur cause «qui serait entendue à travers la province, la nation et jusqu'aux États-Unis». On pardonnera à un lecteur moins convaincu de se demander comment concilier l'antisémitisme raciste et virulent du Québec d'avant-guerre et une population qui «demeure encore la plus antisémite de tout le Canada» avec la société montréalaise libérale, tolérante et authentiquement pluraliste de la jeunesse de M. Richler.

David Rome et Jacques Langlais ont beaucoup moins de chance avec Behiels car ils ont prétendu que le mouvement patriote était «libéral et tolérant envers les Juifs». David Rome, incidemment, comme Fernand Ouellet avant lui, et contrairement à M. Richler, avait pris la précaution de présenter les preuves de l'antisémitisme des Patriotes pour ce qu'elles sont, du oui-dire. La mise en contexte par Rome et Langlais de l'antisémitisme d'avant-guerre, Behiels la rejette comme du révisionnisme, un révisionnisme qui adoucit et perpétue les visées de la classe politique nationaliste. L'interprétation révisionniste dont Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert, auteurs de L'Histoire du Québec contemporain, sont les principaux architectes, permet aux nationalistes de garder leurs distances «avec les aspects plus sombres des événements culturels et religieux qui ont si dramatiquement influencé la société québécoise». Mais le chevalier de la rue Saint-Urbain vient à la rescousse: M. Richler «déchiquette les arguments malhonnêtes, fallacieux, hypocrites et trompeurs du Parti Québécois».

Le répertoire d'invectives de Behiels et son style engagé révèlent l'état de mobilisation idéologique des néo-libéraux comme lui. Michael Bliss, par exemple, a malicieusement admonesté le porte-parole d'un groupe d'intellectuels canadiens-anglais qui se dissociaient de M. Richler: «Essayez-vous de donner publiquement une leçon de responsabilité à Mordecai Richler?» Et Bliss n'avait pas encore lu le livre (78)! Au bout du compte, parce que des commentateurs comme Behiels, Bercusson et Bliss mettent leur idéologie néo-libérale au service du nationalisme pan-canadien qu'ils viennent de découvrir, dans cette guerre entre nationalistes, les non sympathisants deviennent des traîtres, ce qu'ils sont sous la plume de Behiels dans LRC. Il espère même que Richler sera d'accord avec lui: «Le fait [pour le Premier ministre Bourassa] de mettre tout le pays et le mode de vie de ses citoyens en danger de façon aussi cavalière, à son propre et unique avantage, serait considéré comme une trahison dans certaines parties du monde. Pour le moment, M. Richler ne va pas jusque-là mais, à mesure que la crise prendra de l'ampleur dans les prochains mois, lui et un tas d'autres observateurs de notre cirque politique malsain en arriveront peut-être à cette conclusion.»

## **Le discours sur l'antisémitisme au Québec**

Établissons maintenant ce que nous croyons être quatre paramètres du discours sur l'antisémitisme au Québec. Le premier concerne les écrits fouillés sur les Juifs au Canada; le second porte sur la nature de l'antisémitisme au Québec; le troisième touche ce qui est apparemment la définition usuelle de l'antisémitisme et le quatrième aborde la relation entre le discours sur l'antisémitisme au Québec et l'actuelle orthodoxie néo-libérale.

Les études sur les Juifs au Canada, surtout celles qui s'apparentent aux sciences sociales (histoire, sciences politiques, sociologie, etc.), ont pour caractéristique d'avoir presque toutes été faites par des individus qui s'identifient comme Juifs. E. Delisle est une exception notoire. Le sujet en est venu à être un monopole des Juifs tout comme est ignoré ce qui est écrit par des non-Juifs. Que les études sur l'expérience juive au Canada soient faites par des Juifs peut, à première vue, paraître naturel mais ce n'est pas tout à fait évident. Au contraire, si on prend le cas des Canadiens-français, beaucoup d'études ont été produites par des non-Canadiens-français; qu'on pense à Francis Parkman, Raoul Blanchard, André Siegfried, Horace Miner, Everett Hughes et Mason Wade.

Pourtant, si on prend, par exemple, l'anthologie *The Jews in Canada*, laquelle contient l'article de Weinfeld que nous avons cité abondamment, vingt-trois des vingt-quatre articles sont signés par des auteurs qui s'identifient comme Juifs. Bien plus, les ouvrages produits par des non-Juifs sur des sujets pertinents ne sont même pas cités. L'exemple le plus évident, et pertinent dans cette discussion, est le corpus très documenté de Pierre Anctil (79), un des membres du jury de thèse de Esther Delisle. Les éditeurs, Brym, Shaffir et Weinfeld ont réussi à rassembler vingt-quatre

articles et cinq documents d'introduction sur les Juifs au Canada sans jamais citer Anctil. Un autre exemple est le livre de Gwethalyn Graham, *Earth and High Heaven* qui, bien que ce soit un roman, est une superbe description de l'antisémitisme WASP dans le Montréal d'avant-guerre. Ce roman, publié en 1944, a valu à son auteur le prix du Gouverneur général mais il a été complètement oublié, du moins par les écrivains et les commentateurs juifs. M. Richler, un littéraire, n'en parle pas. L'exclusivisme des intellectuels juifs quand ils écrivent sur le problème juif au Canada est regrettable et, à la longue, déplorable car des observateurs plus critiques et plus impartiaux ont beaucoup à offrir. Le fait que le même état de choses prévaut dans tout l'Occident n'enlève rien à la pertinence de cette observation.

Le second paramètre, c'est que l'affirmation si souvent et inconsidérément charriée - Weinfeld fait exception - à l'effet que le Québec est plus antisémite que le reste du Canada et particulièrement l'Ontario, est basée sur les attitudes et la rhétorique plutôt que sur le comportement et ce, malgré les données en provenance de sources juives! Pourquoi les universitaires et les commentateurs ne confrontent-ils pas leurs discours sur l'antisémitisme avec la réalité du comportement? Cela est intrigant. E. Delisle et M. Richler sont particulièrement marquants à cet égard: ils négligent la distinction entre le langage et les attitudes d'une part, et le comportement d'autre part.

Le troisième paramètre est qu'il y a maintenant au Canada une tendance selon laquelle l'antisémitisme est défini de telle façon, comme l'explique Weinfeld, qu'un non-Juif est antisémite s'il ne s'identifie pas aux intérêts des Juifs. Cette définition est de nature à décourager les non-Juifs d'écrire sur la question juive au Canada ou de s'impliquer dans des projets académiques qui concernent les Juifs. L'incapacité de la faculté des Sciences sociales de Laval de régler les problèmes académiques et méthodologiques de la thèse d'E. Delisle avant qu'elle ne soit présentée à l'École des gradués est une illustration de cette réticence.

Par exemple, il serait extrêmement risqué pour moi d'écrire que les Juifs du Québec sont «clannish», «cliquish», très à l'aise, «nouveaux riches» et plus intéressés à ce qui se passe en Israël qu'au Canada; toutefois, ce sont là des expressions utilisées par Morton Weinfeld dans «The Jews of Quebec».

De telles perceptions, qui s'avèrent des observations documentées, deviennent de l'antisémitisme dans la bouche des auteurs étudiés par E. Delisle. Mais il n'est pas question d'antisémitisme dans le cas de Weinfeld parce qu'il s'est clairement identifié aux intérêts juifs. En 1981, dans la préface de *The Canadian Jewish Mosaic*, lui et ses collègues William Shaffir et Irwin Coutler proclamaient à l'unisson:

«Nous avons tous les trois eu la bonne fortune d'être épargnés par les ambiguïtés d'un double héritage judéo-canadien qui a ennuyé certains de nos contemporains. Chacun de nous a reçu une éducation essentiellement juive; chacun est bien au fait de l'histoire et des traditions juives;

chacun parle couramment l'hébreu. Plus important encore, chacun de nous a intégré sa vie d'adulte dans la communauté juive, y participant publiquement et privément (80).»

Pour revenir plus spécifiquement au sujet qui nous occupe, la controverse sur la thèse de E. Delisle, cette nouvelle manière de définir l'antisémitisme a certainement eu son poids. Quand les membres non juifs du jury de thèse ont réclamé des corrections majeures, lesquelles étaient totalement justifiées au plan académique, on leur a reproché de s'opposer à la thèse pour des raisons idéologiques. Si les corrections exigées par le jury avaient été faites, la thèse de E. Delisle aurait constitué une contribution considérable à la littérature académique sur l'expérience juive au Canada et sur le nationalisme canadien-français. Et l'auteure avait six mois pour les faire. Pourtant, elle et son directeur de thèse purent s'en tirer sans faire de changements et cela parce que l'université Laval s'est permis d'être sujette à des pressions idéologiques et qu'elle s'est rendue à ces pressions de crainte de passer pour antisémite. C'est regrettable, non seulement à cause de la thèse, mais aussi parce qu'un penseur canadien-français jugé suffisamment important pour que ses arguments nationalistes soient présentés «intégralement (81)» en 1969 dans le *French-Canadian Nationalism* de Ramsay Cook, est maintenant présenté à tout le monde anglophone - via M. Richler - comme rien d'autre qu'un antisémite, et cela de par l'autorité, non négligeable, d'un livre basé sur une thèse de doctorat de l'université Laval concernant l'antisémitisme de Groulx, aucun doute n'est possible: certains de ses textes renferment des remarques négatives sur les Juifs (d'autres, par contre, louent les Juifs) et sa correspondance comprend la lettre à Lamoureux. Toutefois, dans toutes les œuvres de Groulx publiées entre 1929 et 1939 - période couverte par la thèse de E. Delisle - il n'existe, en fait, que deux textes «antisémites», tous deux publiés dans *L'Action Nationale* en 1933. Notre quatrième paramètre au sujet du discours contemporain sur l'antisémitisme au Québec c'est que ce discours est un corollaire de l'orthodoxie néo-libérale au Canada. Cette orthodoxie, qui trouve sa plus virulente expression avec Bercusson, Behiels et Bliss, a pour un de ses principes que tous les nationalismes sont anti-libéraux y compris, bien sûr, le nationalisme canadien-français. Delisle, Richler, Weinfeld et maintenant Ramsay Cook souscrivent à cela. Tout ce que l'État peut et devrait demander à l'individu, c'est l'obéissance à ses lois, l'acceptation de ses obligations et de ses devoirs légaux (82), le respect du Code criminel étant la définition minimale de ce que l'État peut légitimement demander à ses membres (83). Tout le reste - même motivé par la recherche du bien commun ou de l'intérêt public, est injustifié et permet de constater que l'on est confronté à un État a-libéral. Assez curieusement, les néo-libéraux canadiens sont souvent plus indulgents lorsqu'il s'agit des exigences du développement de l'État-nation pan-canadien qui figurent dans les rêves nationalistes de certains d'entre eux.

## **Un problème de loyauté**

Quelle est la portée de tout ceci pour l'avenir du Canada, un avenir qui, aussi, inquiète

visiblement Richler, Bercusson, Behiels, Bliss et Cook? Je ne suis pas certain de l'ensemble des retombées mais je suis certain d'une chose, c'est qu'il y a un problème de loyauté: loyauté envers le projet politique canadien. Et, n'en déplaise à Morton Weinfeld, les démocraties libérales ne peuvent pas fonctionner sans une certaine dose de loyauté. Qu'on me permette d'expliquer mon point de vue à partir des sujets et des événements que nous avons passés en revue.

En acquiesçant à un travail académique qui, sans fondement suffisant, qualifie les principaux courants du nationalisme canadien-français d'antisémitisme virulent et quasi-fasciste au point de ressembler à du Nazisme, l'université Laval est coupable de déloyauté envers la communauté qui l'a fait naître, le Canada français. Coupable de déloyauté également envers le Canada dont la culture politique est en pleine érosion sous la pression d'une orthodoxie néo-libérale qui saborde la légitimité de notre histoire commune, la seule que nous ayons et sans laquelle il n'y aurait pas de Canada ou de Québec francophone aujourd'hui. Le délire de E. Delisle, qui se répercute dans les écrits de M. Richler, a cristallisé au Canada anglais et à l'étranger la perception d'une société québécoise à tendance fasciste. Une telle perception facilite l'instauration d'une culture politique néo-libérale au Canada anglais, dans laquelle notre histoire est jetée par-dessus bord parce qu'elle était particulariste, conservatrice et non américaine.

Après avoir dit tout ça, et bien conscient que, selon l'acception contemporaine de l'antisémitisme, je ne peux faire autrement que passer pour un antisémite, on me permettra d'ajouter quelques mots pour ma défense. Ma défense, c'est que je parle au nom d'un Canada qui était suffisamment civilisé et décent (aujourd'hui, on dit tolérant et libéral) pour permettre à plusieurs Juifs d'y trouver refuge, d'y prospérer et de rester Juifs, à preuve la confession de Weinfeld, Shaffir et Coutler. Tout ce que je demande, c'est que mes semblables ne soient pas accusés d'antisémitisme parce que nous insistons pour prendre la parole, si nécessaire, afin de défendre la mémoire de ceux qui, en premier lieu, ont rendu ce pays possible, ces gens de traditions culturelles anglaise et française au Canada. L'essai de Groulx, «Why Are We Divided» dans *French Canadian Nationalism* est, je crois, un exemple approprié démontrant que ces deux traditions sont au cœur de notre continuité. M. Richler, avant d'écrire son *Requiem for a Divided Country*, aurait eu avantage à le lire. Parce que ces deux traditions culturelles sont au centre de l'origine et de la survie de mon pays, je ne puis laisser passer ce qui est anti-québécois ni ce qui est un désaveu mesquin et farfelu de l'héritage culturel britannique au Canada. Moi aussi je tiens à la remémoration de toutes les choses passées, «The Remembrance of All Things Past», et c'est pourquoi jeune homme, en 1962, j'ai visité Auschwitz, avant d'avoir entrepris de trouver les tombes de Samuel Lount et du capitaine Mathews, mes héros "Patriotes". »

## Notes

- 1) Une étude sur le mouvement fasciste au Canada avant la guerre de 1939, qui fait autorité, publiée à Toronto en 1975. La critique du livre de Mme Delisle a paru dans le *Globe and Mail* du 3 juillet 1993.
- 2) 23 novembre 1993, p. A 13.
- 3) Octobre 1993.
- 4) Le 15 décembre 1991.
- 5) *Ibid.* Sous-titre non signé.
- 6) «See That Book of Esther's», *Saturday Night*, octobre 1993.
- 7) La Presse, 10 décembre 1991.
- 8) À Laval, environ 200 thèses de doctorat sont présentées chaque année; de 10 à 20 sont retournées à leurs auteurs pour corrections majeures et une ou deux sont carrément refusées. Communication de M. Dinh N. Nguyen, actuel directeur de ce qui est maintenant la faculté des Études supérieures.
- 9) Communication du Dr Lucien Huot, «protecteur» à l'époque.
- 10) À l'université Concordia, le 21 janvier 1993.
- 11) Il avait depuis passé à l'emploi du ministère de l'Éducation.
- 12) «The Richler Affair and Others», Vol. 1, no 6, Juin 1992.
- 13) *The Gazette*, 28 septembre 1991, p. A 10.
- 14) Mordecai Richler, *Oh Canada! Oh Québec!*, p. 81.
- 15) *Ibid.*, p. 89.
- 16) *Ibid.*, p. 245.
- 17) *Ibid.*, p. 86.
- 18) *Ibid.*, p. 207.
- 19) *Ibid.*, p. 243.
- 20) *Ibid.*, p. 159.
- 21) *Ibid.*, p. 10.
- 22) *Id.*, *Ibid.*
- 23) Une loi déclarant que «les personnes qui professent la religion juive bénéficient de tous les droits et privilèges des autres sujets de Sa Majesté dans cette province» reçut la sanction royale le 5 juin 1832. L'Angleterre fit de même en 1859.
- 24) *Ibid.*, p. 88.
- 25) Édition révisée, 1968, Macmillan Paperback, Toronto. La première édition était de 1955.
- 26) Je dois à Mme Josée Legault, politicologue, d'avoir retrouvé cette référence présumée.
- 27) Rome, 1983. (Citation incomplète NdT)
- 28) Richler, 1993, p.100. WASP: acronyme pour White AngloSaxon Protestant. Wasp signifie également «guêpe».
- 29) Comptes rendus de la Société royale du Canada, 1926, vol. III, 20, 1, pp. 17-34.
- 30) Déposition no 963, Fonds du ministère de la Justice, cote E17, Série événements 1837-1838, Archives nationales du Québec.

- 31) Voir Elinor K., *Senior, Redcoats and Patriots. The Rebellion in Lower Canada 1837-1838*, Musée canadien de la Guerre, 1985, p. 164.
- 32) Nos 966, 970, 972 et 975.
- 33) No 975.
- 34) Senior, *op. cit.*, p. 155.
- 35) Il est admis qu'il y avait apparemment des rumeurs de liquider Benjamin Hart qui avait agi comme magistrat lors des arrestations de 1837 (Senior, *op. cit.*, p. 199); toutefois, il y avait de pareilles intentions à l'endroit d'autres magistrats dont l'un, un Canadien-français nommé Louis-Gabriel Marchand, fut exécuté par les Patriotes. Richardson dans son *Eight Years in Canada* (1847), parle de la rumeur selon laquelle, lors de son arrestation à Trois-Rivières, McDonnell aurait eu sur lui des ordres d'exécuter des Juifs.
- 36) Delisle 1992 (b), avant-propos.
- 37) Delisle 1992 (a), p. 137.
- 38) *Ibid.*, p. 123.
- 39) *Ibid.*, p. 141.
- 40) *Ibid.*, p. 154.
- 41) *Ibid.*, p. 152.
- 42) *Loc. cit.* 43) Richler 1992, p. 245.
- 44) Brym et al. 1993, pp. 77-96.
- 45) Groulx, Brassier, *L'Action Nationale*, avril 1993, p. 242.
- 46) Richard Jones, *Bulletin historique*, Université d'Ottawa, Vol. 2, No 3, hiver 1994.
- 47) Delisle, 1992, (a) pp. 72 et 389.
- 48) Groulx, Brassier, *op. cit.*, p. 365.
- 49) Delisle 1992 (a), p. 410.
- 50) Delisle 1992 (b), p. 33.
- 51) Delisle, 1992 (a), p. 126.
- 52) Delisle 1992 (a), p. 134.
- 53) Delisle 1992 (a), p. 134.
- 54) Weinfeld 1993, p. 173.
- 55) *Ibid.*, p. 185.
- 56) Delisle 1993, p. 12.
- 57) *Ibid.*, p. 11.
- 58) Je dois cette citation à Jean-François Nadeau, «Esther Delisle et l'abbé Lionel Groulx: une recherche incomplète et partiale», *La Presse*, 3 juin 1993.
- 59) *La Presse*, 3 et 19 juin 1993. Réplique de Mme Delisle les 12 juin et 12 juillet 1993. 60) Delisle 1992 (b), p. 41. 61) Jean-François Nadeau, *op. cit.*
- 62) Voir ci-dessus.
- 63) *Le Devoir*, 16 juillet 1993. 64) Weinfeld dans Brym *et al.* , 1993, p. 186.
- 65) *Ibid.*
- 66) Caldwell, «L'Antisémitisme au Québec», dans (Anctil et Caldwell), *Juifs et réalités juives au*

*Québec*, IQRC, Québec, 1984, p. 305.

67) Richler 1992, p. 255.

68) *Loc. cit.*

69) Caldwell, *op. cit.*, p. 312.

70) Weinfeld, *op. cit.*, p. 187.

71) *Ibid.*, p. 187. Les guillemets sont de l'auteur.

72) Everett Hughes dans son *French Canada in Transition*, consacre un chapitre peu connu, «Quebec Seeks a Villain» à cette concurrence et à ses conséquences.

73) Auteur de *Deconfederation: Canada without Quebec*.

74) Delisle 1993, p. 11. Cook ne dit pas où Mme Delisle a fait cette déclaration pour la première fois. Elle n'est pas dans la thèse.

75) Cook 1969, p. 14.

76) *Ibid.*

77) Michael Behiels, «The problems of Living Together in Québec», LRC, Vol. 1, no 6, juin 1992, pp. 13-16.

78) Pat Smart, «Daring to disagree with Mordecai», dans *The Canadian Forum*, mai 1992.

79) *Le Devoir*, «Les Juifs et l'immigration: de Bourassa à Laurendeau»

80) Weinfeld et al., 1981, p. 3.

81) Cook, 1971, p. 14.

82) Weinfeld, 1933, p. 181.

83) Weinfeld, «Indicators of Integration», conférence, université de Montréal, session d'ouverture, 28 février 1994.

## **Bibliographie**

Anctil, Pierre et Caldwell, Gary, *Juifs et réalités juives au Québec*, Institut québécois de recherche sur la culture, 1984.

Bercusson, David and COOPER, Barry, *Deconfederation: Canada without Quebec*.

Brym, Robert J., SHAFFIR William and WEINFELD, Morton, *The Jews in Canada*, Oxford University Press, Toronto, 1993.

Cook, Ramsay, editor, *French-Canadian Nationalism, an Anthology*, MacMillan, Toronto, 1969.

Delisle, Esther, «Antisémitisme et nationalisme d'extrême droite dans la province de Québec, 1929-1939», thèse de doctorat, université Laval, mai 1992 (a).

Delisle, Esther, «Le Traître et le Juif: Lionel Groulx, *Le Devoir* et *Le délire du nationalisme d'extrême droite dans la province de Québec, 1929-1939*, Éditions Étincelles», Montréal, 1992 (b).

Delisle, Esther, *The Traitor and the Jew: Anti-semitism and the delirium of extremist right-wing nationalism in French Canada from 1929-1939*, Robert Davis Publishing, Montréal, 1993.

Éthier-Blais, Jean, *Le siècle de l'abbé Groulx: Signets IV*, Leméac, Montréal, 1993.

Langlais, Jacques and Rome, David, *Jews and French Quebecers: Two Hundred Years of Shared History*, Wilfrid Laurier University Press, 1991.

Lawson, Philip, *The Imperial Challenge: Quebec and Britain in the Age of the American Revolution*, McGill-Queen's, Montréal, 1989.

Richler, Mordecai, *Oh Canada! Oh Québec!: Requiem for a Divided Country*, Penguin Books, Toronto, 1992.

Rome, David, *On the Jews of Lower Canada and 1837-38*, National Archives, Congrès juif canadien, Montréal, 1983.

Rome, David, *Clouds in the Thirties: On Antisemitism in Canada, 1929-1939*, publication privée, Montréal, 1977.

Senior, Elinor Kyte, *Redcoats and Patriots: The Rebellions in Lower Canada, 1837-38*, Canadian War Museum Historical Publication no 20, Ottawa, 1985.

Wade, Mason, *The French Canadians, 1760-1967*, vol. 1, revised edition, Macmillan of Canada, Toronto, 1968.